



Bulletin d'informations de la Fondation Laure-Gaudreault

Juillet 2025

Dans ce numéro :

- Nous voulons de vos nouvelles !
- Dons en ligne;
- Recherche médicale 2025;
- Membres émérites;
- La FLG présente au conseil général de la CSQ;
- Bon été !

Nous voulons de vos nouvelles !

Un site Internet qui n'est pas actif et mis à jour régulièrement perd de son intérêt et les visites s'y font de plus en plus rares. Nous avons donc besoin de vous pour faire connaître vos réussites et vos initiatives de financement. Souper spaghetti, visite culturelle, tournoi de quilles ou de golf, expo-vente d'œuvres d'art, vente de fromages ou autres, etc., l'imagination dans les secteurs de la FLG ou de l'AREQ au profit de la Fondation est sans bornes. Communiquez-nous vos courts textes et vos photos à la Fondation par courriel à l'adresse fondationlg@areq.lacsq.org et nous verrons à les publier dans les actualités. Cela nous aidera à mieux faire connaître la Fondation et à augmenter son rayonnement. Merci à l'avance !

Dons en ligne

Nous avons reçu plusieurs communications relatives à la procédure permettant de faire un don sur le site de la Fondation, <https://fondationlg.org/>. Depuis le début de 2019, nous utilisons une plateforme de paiement en ligne qui permet d'acheminer directement à la FLG les dons faits par carte de crédit via le site et, surtout, de délivrer automatiquement un reçu aux fins fiscales.

Toutefois, cet outil comporte certaines limites quant aux possibilités de programmation et nous impose donc des contraintes. Parmi celles-ci, il nous est impossible d'offrir le choix de la région à laquelle doit être attribué le don par l'entremise d'un simple menu déroulant sur la page Campagnes et événements. Il est tout de même possible de choisir la région en suivant la procédure présentée ici :

1. Sur la page d'accueil du site, cliquez sur le bouton rouge **Faire un don** en haut à droite. Vous pouvez choisir de faire un don dans le cadre de la campagne spéciale **35 \$ pour 35 ans !** ou dans le cadre de la campagne annuelle. Cela vous amène à la page qui correspond à votre choix;

Dans le premier cas, il vous sera suggéré un don de 35 \$ ou un multiple de ce montant. Dans le deuxième cas, les suggestions sont des multiples de 25 \$. Dans les deux cas, vous pouvez aussi choisir tout autre montant;

2. Lorsque vous aurez choisi le montant de votre don, c'est à l'aide de la fonction de répartition du don que vous pourrez déterminer à quelle région vous souhaitez l'attribuer. Par défaut, le don est attribué au palier national (11). Vous n'avez alors qu'à inscrire le montant du don dans la case de la région souhaitée, tout en effaçant le montant dans la case du palier national. Si vous oubliez d'effacer ce montant inscrit par défaut, un message vous indiquera que votre répartition dépasse le montant de votre don. Il est aussi possible de répartir le don entre une ou plusieurs régions et le national, si c'est votre intention;
3. Lorsque le montant aura été réparti selon votre désir, passez aux étapes suivantes pour inscrire vos coordonnées de courriel et vos renseignements personnels aux fins de l'émission du reçu. La page suivante résume les informations précédentes avant de vous demander de compléter la section pour le paiement par carte de crédit;
4. Lorsque le tout aura été complété, vous recevrez automatiquement un reçu à l'adresse électronique indiquée.

Cette façon de faire peut paraître compliquée à première vue, mais on s'y fait rapidement. La meilleure façon d'approprier le portail de dons est bien sûr de multiplier les visites et les dons !

Recherche médicale 2025

Conformément à nos règles portant sur la répartition des dons entre les paliers régional et national – 90 % aux régions et 10 % au national – une somme de 17 858 \$ était disponible afin de soutenir la recherche médicale ou sociale en lien avec les personnes âgées. À l'occasion de sa réunion des 3 et 4 juin 2025, le Bureau national de la Fondation a décidé de soutenir les organismes suivants :

- Fondation Vitae, recherche sur les services favorisant les capacités d'apprentissage chez les personnes vivant avec un trouble neurologique : 2 350 \$;
- Fondation de l'Institut de gériatrie de Montréal, recherche « Caractériser le risque de déclin cognitif et maladie d'Alzheimer » : 2 500 \$;
- Association canadienne des ataxies familiales, programme de recherche médicale, aide familiale et essais cliniques génétiques : 1 000 \$;
- Société de sclérose systémique (sclérodermie) du Québec, projets de recherche en sclérodermie : 1 000 \$;
- Fondation de la Société des soins palliatifs à domicile, création d'un fonds de recherche spécialisée en soutien à domicile et en proche aidance : 3 000 \$;
- Université du Québec à Montréal, projet de recherche sur les personnes âgées en situation d'itinérance : 4 000 \$;

- Centre de recherche et d'études sur le vieillissement de l'Université McGill, étude des causes et traitements possibles des démences : 4 000 \$.

Rectificatif

Dans la page de la FLG du numéro d'été du magazine *Quoi de neuf* de l'AREQ (CSQ), il est indiqué que c'est l'AREQ qui détermine les montants alloués à la recherche. Il aurait plutôt fallu lire que c'est le Bureau national de la Fondation qui assume cette fonction, ce qui est conforme à nos règlements. L'AREQ a déjà rectifié l'information dans la version Web du magazine et nous assure qu'un rectificatif sera publié dans la prochaine édition.

Membres émérites

À l'occasion de sa réunion de juin, le Bureau national a octroyé le statut de membre émérite à trois personnes, en raison de leur long et constant engagement au sein de la Fondation. Il s'agit de Mmes Claire Emond Lévesque, du secteur de la Haute-Gatineau de la région de l'Outaouais (07-A), Mireille Amyotte, du secteur Pontiac de la même région (07-B), et Marcelle Lemay-Fournier, du secteur Rivière-du-Nord de la région Laval-Laurentides-Lanaudière (10-C).

Félicitations aux lauréates et profonds remerciements pour votre implication !

La FLG présente au conseil général de la CSQ

Le conseil général de la CSQ, instance intermédiaire entre les réunions du Congrès, tenait sa réunion du printemps au Manoir Saint-Sauveur, dans les Laurentides. Le président national, Pierre Lefebvre, et la présidente de la région Laval – Laurentides – Lanaudière, Denise Mercier, y ont tenu un kiosque pendant la première journée de la réunion.

Le président a pu s'adresser brièvement aux quelque 300 personnes déléguées provenant de toutes les composantes de la CSQ et de partout au Québec. Un rapide sondage à main levée a permis de constater que, si les trois quarts des personnes présentes connaissaient l'existence de la Fondation, moins du quart en connaissaient la mission et les réalisations. Nous avons donc encore du travail à faire !

Nous comptons renouveler l'expérience lors de la réunion d'automne qui se tiendra à la fin d'octobre à La Malbaie, dans Charlevoix, tout à côté de Clermont où est née Laure Gaudreault en 1889. C'est là aussi que cette pionnière du syndicalisme enseignant est décédée il y a 50 ans. Nous tenterons d'organiser avec la CSQ une activité soulignant cet anniversaire ainsi que les 35 ans d'existence de notre Fondation, qui porte fièrement son nom !

Bon été !

Aux membres du personnel de l'AREQ (CSQ) qui soutenez au quotidien la Fondation, Dominic, Mélissa, les deux Martine, Marie-Elaine, Rébecca et Catheryne ainsi que toutes les autres, aux membres du conseil exécutif et du conseil d'administration, un bien bel et bon été et de bonnes vacances !

À toutes les personnes qui œuvrent bénévolement pour la Fondation, dans les secteurs et les régions, ainsi qu'au national, merci ! Profitez bien des beaux jours pour penser à vous et pour faire le plein d'énergie. À vous aussi, un bien bel et bon été et de bonnes vacances de bénévolat !



Pierre Lefebvre
Président national